

Epône (78)

Sport en ville :
Créer le 1^{er} site de trial
et VTT d'Île-de-France



RÉALISER LE PREMIER STADIUM D'ÎLE DE FRANCE DÉDIÉ AU TRIAL ET AU VTT

Sur ce projet, ECT a collaboré avec le club de vélo ORC Epône. Le Club compte plus de 70 licenciés. Il est engagé dans plusieurs disciplines (VTT Cross-Country, Trial, Cyclo-cross, Randonnée Sportive Adulte). L'ORC est labélisé École de Vélo et Club de compétition par la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

4 questions à l'ORC Epône

à son président, Franck Prestat, et à son vice-président Philippe Gaudens.



Présentez-nous les disciplines du trial et du VTT.

Le Trial se pratique avec un vélo spécifique (sans selle). Sport spectaculaire, il demande souplesse, agilité et équilibre pour réaliser les enchaînements sur les différents obstacles sans poser pied à terre. Le vélo tout-terrain (VTT), plus répandu, est un vélo destiné à une utilisation sur terrain accidenté, hors des routes goudronnées.

En quoi l'intervention d'ECT est intéressante pour l'ORC ?

L'intervention d'ECT permet au projet de se réaliser. L'apport de terres inertes sur le terrain finance la conception des nouveaux aménagements. Le club deviendra ainsi le premier club d'Île-de-France à proposer un terrain dédié à la pratique du deux-roues, VTT et Trial. Il pourra également accueillir les compétitions dans les meilleures conditions.

Comment la conception du nouveau site intègre les apports de terre ?

L'apport de terres inertes est l'opportunité de transformer un terrain plat en un terrain très varié qui se rapproche d'un « stadium ». Cette disposition nous permet d'utiliser désormais toute la superficie du terrain et de mieux répartir les spots techniques, plus variés et plus nombreux. Les hauteurs du terrain nous permettent alors de proposer du dénivelé, positif ou négatif et permettent davantage de possibilités au niveau de la création des spots techniques.

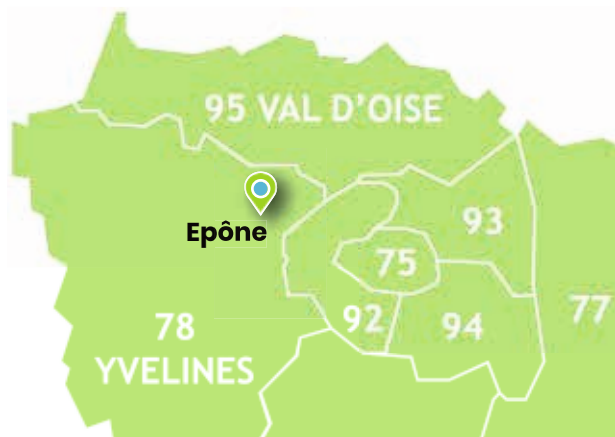
Quelles sont vos ambitions avec ce nouveau projet ?

Les ambitions du projet répondent à nos 2 pratiques du vélo. Le réaménagement complet du site nous permet de repenser totalement les zones d'entraînement afin d'obtenir un meilleur nivellement technique, plus progressif, tout en réjouissant nos pilotes en leur proposant de nouveaux tracés sur des obstacles.

Concernant le VTT, grâce à ce projet, nous proposerons des spots techniques diversifiés adaptés à tous les niveaux sur un site unique. Nous gagnerons en efficacité pour les entraînements de nos plus jeunes et en sécurité (sans route à traverser).

UN AMÉNAGEMENT SPORTIF AU CŒUR DES YVELINES (78)

Le projet est développé sur des terrains communaux. Il est entièrement « éco-conçu » en partenariat avec la ville d'Épône (78) et le club cycliste ORC Epône.



UN SITE SPORTIF FINANCÉ ET MODELÉ PAR LES APPORTS DE TERRES INERTES

ECT finance et réalise la reconfiguration du plateau sportif en mettant en œuvre sur le site les terres inertes excavées des chantiers du BTP de l'ouest de l'Île-de-France. Ces terres inertes permettent de réaliser sur près de 2 hectares la zone de VTT et de trial et de dessiner un modelé en adéquation avec la pratique de ces sports :

- Zones techniques équipées de différents agrès, blocs de roche, parpaings.
- Pistes équipées de rampes d'élan, de bosses et de virages accompagnés.
- Coteaux d'entraînement pour le VTT.
- Intégration paysagère du site dans un respect de l'environnement.



Le site en mai 2020



Vue du projet de stadium VTT et trial

LE PROJET EN CHIFFRES



Juin 2020

Démarrage des travaux

1,9 ha

Superficie du terrain

4 mois

Durée des travaux

Aménagements

150 m² de rock garden

300 m² de zone de Trial

600 m² de pump-track



© ATELIER ATLANTIC

ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de réutilisation des terres excavées des chantiers d'Île-de-France pour réaliser des aménagements non-bâties, environnementaux à vocation agricole, de sports ou de loisirs.

Notre pôle « **Développement et Aménagement** » dialogue avec les collectivités et les aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de terres inertes, concertés et porteurs de biodiversité.

Notre pôle « **Environnement et terres inertes** » identifie les filières de traitement et organise la traçabilité des matériaux.

Notre pôle « **Exploitation** » assure la gestion des sites de valorisation de terres dans le respect des normes environnementales. Tous nos chantiers en exploitation sont certifiés ISO 14 001.

NOS PARTENAIRES



ECT

D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40

Suivez-nous sur